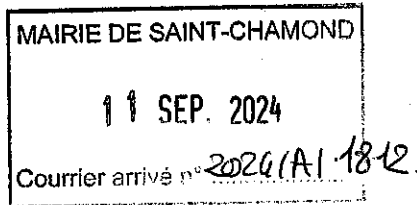


capmétropole

Construction + Aménagement + Patrimoine

Téléphone : 04 77 49 25 15

A Saint-Étienne, le 06 septembre 2024



Monsieur le Maire

Avenue Antoine Pinay
42400 SAINT-CHAMOND

A l'attention de Véronique DELAVIS

LR-AR

Objet : Prémption ex-propriété de Julien Montès

Engagement de rachat par l'opération Novaciéries conduite par Cap Métropole

Monsieur le Maire,

Depuis de nombreux mois, les acteurs mobilisés pour le projet Novaciéries œuvrent pour la restructuration du secteur « Est Novaciéries », à l'Est de la rue Pétin-Gaudet qui, avec l'IFSI, le devenir de la Halle 39, la reconversion envisagée de la Halle 14, la reconstitution d'espaces publics, présentent un intérêt particulier dans un contexte technique et topographique compliqué.

Au sein de ce secteur, le tènement alors propriété de Julien MONTES présente un intérêt particulier par son positionnement (modalités d'accès, servitudes, localisation...). Dès lors, une acquisition foncière de ces tènements est apparue nécessaire lors de nos échanges avec les services de Saint-Etienne Métropole et de la Ville. Après plusieurs mois de négociations amiables avec le propriétaire-exploitant, nous n'avons pas pu conclure favorablement. Ainsi, lors de la mise en vente, il a été convenu que la commune exercerait son droit de préemption.

Dans le cadre de la concession liant Saint-Etienne Métropole à Cap Métropole, il est prévu que Cap Métropole puisse se porter acquéreur de terrains auprès de la commune si nécessaire. Par la présente, je vous confirme que Cap Métropole est bien disposée à vous racheter le bien au prix de la préemption (233.000€), et qu'elle prendra à sa charge les frais que la commune aura dû supporter lors de cette transaction (taxe foncière -environ 750€-, frais d'acte lors de votre acquisition -environ 3.900€-), ainsi que les frais d'acte à intervenir entre nous. Ces modalités seront présentées prochainement à la validation de notre concédant, Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de l'approbation du CRACL2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Joseph PERRETON
Directeur Général

Copies : Anne-Sylvie MIRMAND & Guillaume PERACHE - service aménagement opérationnel - Saint-Etienne Métropole

Informations légales

Société Publique Locale / Capital : 716 000 €
TVA intra : FR95751024597
RCS Saint-Étienne 751 024 597

Siège social et correspondance

21 rue Pierre et Dominique Ponchardier
CS 60138 - 42015 Saint-Étienne cedex 2

Nous contacter

@ contact@capmetropole.fr
🌐 www.capmetropole.fr

